

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 102 (1957)
Heft: 7

Artikel: La notion d'allégement dans les armées [fin]
Autor: Revol, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La notion d'allégement dans les armées

(*fin*)

Le poids des services logistiques exerce sur le comportement des armées une influence en rapport avec l'importance de ces armées : leurs effectifs et les matériels en usage ; avec l'éloignement où elles se trouvent de leurs bases ; avec les exigences des cadres et de la troupe.

Je ne sais plus qui répartissait les armées en deux catégories ; les maigres et les grasses et il n'avait pas de peine à montrer combien les premières l'ont souvent emporté sur les secondes. A l'époque du Bas-Empire, d'immenses convois de vivres encombraient les colonnes ; l'armée ne savait plus marcher. Dans un ordre de guerre adressé à l'abbé du monastère de Saint-Quentin, Charlemagne prescrivait : « Vos chariots devront porter des vivres pour trois mois, des vêtements et armes pour dix mois... ». Sous Louis XIV, Turenne et Louvois proscrirent les excédents de bagages, le luxe de la table chez les officiers et « les équipages [qui] portent la famine avec eux », écrira Madame de Sévigné. Les armées françaises du XVIII^e siècle traînent à leur suite des impédimenta qui contrastent avec les mesures prises par Frédéric II pour hâter les déplacements de ses troupes.

Deux systèmes de ravitaillement étaient autrefois en présence : par les magasins et sur le pays. Ils ont été simultanément employés, l'un portant l'autre, selon les possibilités et les circonstances. Dans les armées françaises d'alors, la direction des services de l'arrière était confiée à l'intendant de la province voisine du théâtre des opérations. C'est en cette qualité de ravitailleur de l'armée d'Italie que Le Tellier avait attiré sur lui l'attention de Mazarin.

Tant que les armées purent être considérées, eu égard aux effectifs, comme une sorte de point dans l'espace, une seule

route suffisait à constituer leur ligne de communication. Napoléon prenait un soin tout particulier à l'organisation et à la couverture de cette ligne. Toutefois, en dépit de la création à partir de 1807 du train des équipages militaires, le dispositif des arrières de la Grande Armée ne répondait plus aux besoins des effectifs réunis en 1812 et à l'éloignement de la Russie.

Au siècle dernier, les conditions logistiques se transforment en raison de l'apparition des chemins de fer et de l'application progressive du principe de « la nation en armes ». Une seule route servant de ligne de ravitaillement ou d'évacuation pour la totalité des forces mobilisées ne suffisait plus ; l'appoint des chemins de fer s'imposait et devait entrer dans la pratique technique des états-majors. Faite avec une méthode quasi scientifique par la Prusse, la France ne l'appliqua en quelque sorte qu'à contrecœur : on rappelle l'opposition de Thiers à la construction des voies ferrées et ce stupide argument du savant Ampère contre le transport des soldats par chemins de fer sous prétexte de l'amollissement qui en résulterait pour eux ! En 1914, l'assimilation était achevée chez les deux adversaires en présence et chacune des armées mobilisées disposait, pour ses liaisons avec l'intérieur du pays, d'une voie ferrée allant des approvisionnements et dépôts de la région territoriale de sa formation à la station-magasin qui lui était affectée et d'où elle tirait son ravitaillement journalier. Une importante « Direction des étapes et des services » par armée, le tout coiffé au GQG d'une « Direction de l'arrière » présidait au fonctionnement des différentes parties du service. Ainsi le faisceau de voies ferrées, bientôt doublé des voies routières après l'apparition de l'automobile, a permis de satisfaire aux besoins considérablement accrus des armées du fait de leurs effectifs, de l'intense consommation des munitions, de la multiplicité des matériels employés, de l'importance des évacuations.

Mais avec les conflits mondiaux du XX^e siècle, les transformations de la guerre ont encore élargi, compliqué, alourdi

le problème des arrières et imprimé aux cadres de la logistique une ampleur jusque-là insoupçonnée.

L'aviation a bousculé l'ordre de tout temps établi. Auparavant, la séparation était nette entre lignes d'opérations, en avant des armées et lignes de communications en arrière. La sensibilité de celles-ci était extrême, si l'on en juge par ce fait qu'il suffisait d'une simple menace pour provoquer la décision d'une bataille. Aujourd'hui, les deux genres de lignes se confondent par suite de l'action de l'armée de l'air, que doublera bientôt, si ce n'est déjà fait, l'intervention des fusées. Les conséquences de cette situation nouvelle sont très sensibles sur les arrières. Ceux-ci se trouvent maintenant incorporés dans la zone des opérations et dès lors la sécurité de l'ensemble pèse d'un poids considérable sur les dispositifs de protection qui s'imposent. A ce renforcement des organismes antérieurs à l'aviation, s'ajoutent les installations très pondéreuses qui lui sont propres : terrains d'atterrissage, ateliers, dépôts de matériel, réseaux de radars, artillerie antiaérienne, etc. En bref, les arrières l'emportent délibérément aujourd'hui sur les forces de combat proprement dites.

L'incorporation de l'Amérique dans les conflits spécifiquement européens a fait prendre un rôle presque capital aux lignes de transports maritimes. La mer, facteur essentiel de la circulation, se fragmente en autant de « secteurs de communications » qui deviennent des théâtres d'opérations. Exprimé sous une autre forme, c'est le regret bien connu de Nelson quand il croisait inutilement dans le golfe de Gênes en 1796. Et ce qui tend à le démontrer, c'est la suprématie désormais acquise par la guerre de course, la guerre de croisières, sur la guerre d'escadres, celle des batailles et campagnes de haute mer.

Cette guerre de course, si elle conduisait à des résultats non négligeables au temps de la marine à voiles quand elle était exécutée par un Jean Bart ou un Duguay-Trouin, devenait plus rigoureuse avec la navigation à vapeur et tendait à des effets presque décisifs par l'emploi du sous-marin. Ne retenons

ici de cette guerre sur mer dont les péripéties sont toujours émouvantes, que l'extrême allongement des lignes de transport et de ravitaillement, l'alourdissement consécutif des mesures à prendre pour assurer la sécurité des convois groupant, sous la protection de l'aéro-navale militaire les navires de la flotte commerciale affectés au déplacement des troupes ou matériels embarqués.

Cet alourdissement ira sans cesse croissant : que l'on s'en réfère à la part incombant aux Etats-Unis dans les conflits mondiaux successifs. En 1914-1918, l'Amérique n'intervint qu'en 1917 et son armée n'apporta, dans les opérations, qu'un appoint. Précieux certes, car les divisions du général Pershing représentaient une troupe jeune, enthousiaste, dynamique, à l'instant où l'armée russe s'effondrait dans une irréversible défaillance. Les Français, familiers du système D, avaient déjà été surpris en 1914, devant l'abondance avec laquelle les Britanniques constituaient leurs bases militaires. Mais en 1917 leur stupéfaction fut plus grande encore quand ils virent les installations gigantesques créées par les Américains sur les lignes de communications qu'on leur avait affectées.

Lors du deuxième conflit mondial, les Etats-Unis, directement attaqués, intervinrent plus vite et ils ne tardèrent guère, devant la carence française, l'affaiblissement britannique et l'isolement soviétique, à prendre la première place dans la conduite des opérations. Ils mirent au service de la cause commune l'immense supériorité de leurs ressources ; partant de chacune des faces atlantique et pacifique du Nouveau Monde, elles sillonnèrent les airs et les océans vers les deux adversaires principaux, l'Allemagne et le Japon.

Il est intéressant d'observer combien cette situation marque une préfiguration de ce que pourrait être le troisième conflit mondial. Dans ce futur conflit, la Russie liée à sa structure continentale, disposera d'une logistique essentiellement aéro-terrestre ; les Etats-Unis, au contraire, auront à assumer la double nature aéro-navale et aéro-terrestre de leurs lignes de communications. Dans ce cas l'aphorisme : « quiconque

est maître de la mer exerce un grand pouvoir sur la terre », peut être mis en doute. De toute manière et tant d'un côté que de l'autre, on assistera à un extraordinaire effort logistique ; il dépassera de beaucoup semble-t-il, bien qu'effectué à son profit, l'action des combattants eux-mêmes. On aboutit ainsi au problème du commandement, dernier point à examiner en ce qui concerne la notion de l'allègement.

* * *

Tant que les armées formèrent un bloc plus ou moins homogène, la mission du commandement de l'armée se trouvait relativement allégée. Le fait de prendre la tête d'une fraction de ses troupes, de se mêler personnellement aux combattants en fournit la preuve. Dans ce cadre, les unités subalternes, escadron, compagnie, bataillon, régiment, et même brigade apparue au XVII^e siècle, répondaient davantage à des commandements organiques ou administratifs.

Le problème se complique dès la fin du XVIII^e siècle, avec l'apparition de la division ; première grande unité de toutes armes, elle peut ainsi assumer un rôle à la fois tactique et stratégique. L'usage qu'en fera Bonaparte dans sa campagne d'Italie en sera le modèle.

Bientôt, l'élargissement des limites et des missions de la Grande armée imposera la création d'une unité supérieure à la division ; ce sera le corps d'armée que Napoléon enflera parfois jusqu'à en faire de véritables armées. Il fallait déjà le génie guerrier de l'Empereur pour mener à bien la conduite de l'organisme composé de corps d'armée et l'on sait qu'il finit par échouer en 1812 et 1813 dans une tâche s'élevant au-dessus des moyens de commandement dont il disposait. Quant aux commandements inférieurs à celui de la division, leur rôle lié à l'emploi des mêmes armes, restait ce qu'il était auparavant.

L'apparition des chemins de fer, de la navigation à vapeur, du télégraphe électrique, en permettant d'utiliser les effectifs de la nation en armes, allait du même coup provoquer un

nouvel élargissement des cadres du commandement. Le groupe d'armées devint une réalité dont la souple manœuvrière s'affirma entre les mains d'un Moltke en 1870, d'un Joffre en 1914.

Après la première guerre mondiale, certains esprits, devant la lenteur avec laquelle on était sorti d'une épuisante guerre de tranchées, envisageaient qu'il serait bientôt impossible de coordonner sur un même champ de bataille l'action des masses mises à la disposition des hauts-commandements : simple argument pour les pacifistes de cette époque. Le fractionnement de ces masses en groupes d'armées montrait cependant que la conduite des opérations restait possible : un Ludendorff ou un Foch ne les avaient-ils pas su faire agir en un ensemble à la fois grandiose et harmonieux, si alourdi se trouvât-il ? Il ne s'agissait en somme que d'une répartition judicieuse des tâches entre les échelons du commandement. Le dispositif optimum de cette répartition est, semble-t-il, pour chaque échelon, d'avoir affaire à trois, quatre, au maximum cinq unités subordonnées. Le système binaire ne possède pas une élasticité suffisante et, au-dessus de cinq unités, le poids paraît excéder les facultés intellectuelles moyennes sur lesquelles on doit normalement se baser.

D'ailleurs ; quel qu'il soit, ce poids est tel qu'il a toujours été nécessaire de placer auprès de chaque commandement de grande unité des aides ou états-majors dans le double but : 1^o de préparer les éléments de la décision à prendre ; 2^o d'en vérifier l'exécution. Ces états-majors, quelques aides de camp à l'origine, se sont progressivement amplifiés au point qu'à l'heure actuelle, devenus pléthoriques, on pourrait craindre qu'ils n'apportent une entrave plus qu'ils ne facilitent l'exercice des commandements élevés. Au commandant en chef des groupes d'armées qui avait suffi pendant la seconde guerre mondiale s'ajoute à un échelon encore supérieur le commandement suprême mondial des commandants en chef de chacun des théâtres particuliers d'opérations. Commandement suprême mondial qui, en liaison intime avec les gouvernements, ne

paraît pouvoir être rempli que par une équipe de chefs éminents ; équipe aussi réduite que possible, mais dans laquelle l'un de ces chefs, soit par consentement mutuel de ses pairs, soit par l'affirmation de son caractère, prendra la direction effective en assumant le poids écrasant des décisions adoptées d'un commun accord.

Cette hiérarchisation au degré le plus élevé, Washington et Moscou en représentent les centres de fonctionnement. Ce qu'on appelle le SHAPE est, dans le cadre de la coalition occidentale, le commandement chargé du théâtre d'opérations en Europe. Ses éléments, répartis de la Norvège au Proche-Orient, donnent une idée de la complexité et de la lourdeur de l'institution.

Cet alourdissement vers le haut de l'échelle s'accompagne-t-il vers le bas d'un phénomène compensatoire d'allègement ? Deux points sont à retenir : la liaison entre les diverses armes devient de plus en plus intime ; les effets toujours plus meurtriers des projectiles exigent un fractionnement, une décentralisation, une dispersion de plus en plus poussés dans l'emploi tactique des unités.

Liaison des armes. Considérons celle entre infanterie et artillerie, la plus anciennement formulée. Naguère, artilleurs et fantassins se trouvaient organiquement assemblés à partir de la division. Le cas était exceptionnel où l'on attribuait de l'artillerie à un détachement inférieur. Aujourd'hui, le bataillon dit d'infanterie dispose, avec un assortiment très varié d'armes nouvelles, de 4 canons de 75 SR et l'on parle de les remplacer par du 105 également sans recul.

Dispersion des unités. La guerre atomique en fait la question d'actualité par excellence. Dans le cadre de l'OTAN, la Grande-Bretagne songe à substituer aux 4 divisions qu'elle entretient sur le continent, 7 brigades plus légères, plus mobiles, économisant ainsi quelques effectifs sans rien perdre en puissance de feu. L'armée américaine vient à son tour d'établir un plan de réorganisation de ses divisions de combat. Articulées en cinq groupes, chacun sera capable d'agir de

façon quasi autonome. Quant à l'armée française, elle s'est déjà engagée dans la réforme par la mise sur pied de sa 7^e division mécanique rapide, issue de la brigade Javelot, dans le sens d'une plus grande souplesse, plus de légèreté et de mobilité. Si, en face de l'OTAN, l'armée soviétique fait moins étalage de sa transformation, celle-ci doit être tout autant réelle à en juger par les réductions d'effectifs globaux qu'un souci de propagande lui faisait récemment proclamer.

Allègement dira-t-on. Sans doute des unités plus mobiles ; si elles comptent moins d'hommes, elles ont un armement plus complet, un matériel plus abondant, un commandement à coup sûr plus difficile et plus lourd. Comparez le chef de bataillon de 1914 avec ses 4 compagnies identiques, son millier de fusils et quelques mitrailleuses, au commandant de bataillon d'aujourd'hui. Le bataillon d'aujourd'hui comporte une compagnie de commandement et des services, une compagnie d'appui, trois ou quatre compagnies de combat. Avec un effectif plutôt accru, il dispose de 95 véhicules, 6 mortiers de 81, 6 pièces de mitrailleuses lourdes, 4 canons de 75 SR, 4 pièces de mitrailleuses de DCA, 32 fusils-mitrailleurs, 8 mortiers de 60, 36 lance-roquettes antichars. Pour motoriser ce bataillon, il faut 80 camions supplémentaires, soit une compagnie du train. L'organe est d'un tel poids qu'au chef de bataillon commandant, un commandant en second est adjoint. Il faudra voir à l'usage, dans le fracas de la bataille, si de pareilles formations ont réellement la souplesse, la facilité de se disperser ou de se rassembler que les règlements leur confèrent.

* * *

Est-il possible de rien conclure du fouillis de faits rapportés ci-dessus, où se sont entremêlées les tendances soit à l'allègement, soit au contraire à l'alourdissement des éléments les plus représentatifs de l'activité guerrière ?

Il reste à les condenser, de manière à voir simple...

Sur une route de Kabylie, les Français lancent une colonne motorisée. Quatre fellaghas, embusqués derrière des rochers, ouvrent le feu, tuent des hommes, disloquent des mécaniques, empêchent la colonne d'aller là où son chef avait ordre de la conduire. Cela, mais c'est l'histoire de David et Goliath qui recommence.

...et, pour finir, à suivre le conseil que donne Ardant du Picq : Méditons Gédéon.

Si David l'emporte, ce n'est pas parce qu'il est moins lourd que Goliath ; c'est parce qu'il a eu la précaution, l'habileté, la sagesse de se tenir hors de portée de la massue de Goliath.

Ce n'est pas, non plus, parce que la fronde de David est plus légère que la massue de Goliath ; c'est parce que David a eu l'idée de se servir de sa fronde au lieu de recourir au poignard fixé à sa ceinture.

Supposez David armé de la massue de Goliath. Avant même d'aborder celui-ci, faible comme il était, il eût succombé sous le poids.

Supposez à son tour Goliath armé d'une fronde, à l'égal de son adversaire. Lequel des deux aura le plus de chances de vaincre ? Incontestablement, c'est David car il a sur Goliath l'avantage d'être plus léger, plus prompt à se mouvoir, d'offrir au projectile une moins grande cible.

Ainsi, à puissance égale — et par puissance égale il faut entendre tout à la fois les armes, offensives ou défensives, les matériels employés, les institutions en vigueur, le moral des armées et des peuples, l'intelligence et le caractère des commandements — le plus léger l'emporte sur le plus lourd.

J. REVOL.
